

Commune de ROIFFIEUX

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
valant Programme Local de l'Habitat (PLUi H)

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

17500

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 21/12/2023
Le Président, Simon Plénet



- LÉGENDE**
- Servitude AC1 - Protection des monuments historiques
 - Servitude AC1 - Monument concerné par la servitude
 - Servitude AC2 - Protection des sites classés
 - Servitude AC4 - Site patrimonial remarquable
 - Servitude I3 - Passage des canalisations de transport de gaz
 - Servitude I1 - Maltrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz
 - Servitude I4 - Transport d'énergie électrique

- PPRI : Plan de prévention des risques naturels d'inondation Annonay**
- Zone fortement exposée
 - Zone moyennement exposée
 - Secteur bâti ancien
- PPRI : Plan de prévention des risques naturels d'inondation Roiffieux**
- Zone de risque fort
- PPRI : Plan de prévention des risques naturels d'inondation Villevocance**
- Zone R : zone fortement exposée
 - Zone B : zone modérément exposée
 - Bâtiment en partie concerné par la zone inondable

